

Introduction à la Macroéconomie
Séance 5

Utilisations du TEE : lecture et calcul de ratios

Documents joints :

- Document 1 : Afep, 2014, *L'évolution de la consommation des ménages en France*, Flash Eco.
- Document 2 : *Objectifs et instruments de la redistribution des revenus*, Nathan.
- Document 3 : TEE simplifié.
- TEE de la France année 2013 (**disponible dans le dossier de cours** ou à l'adresse ci-dessous), Comptes nationaux - Base 2010, Insee.
http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=16&sous_theme=5.5

Questions préparatoires :

1. Présentez le TEE. Que peut-on lire en ligne et en colonne dans le TEE ?
2. Expliquez le principe du compte écran.
3. Que contiennent les colonnes « Biens et Services » ?

Exercice 1 :

1. A partir des données utilisées dans le TD 4 et des données présentes dans le tableau, complétez le TEE simplifié disponible en annexe.

Exercice 2 :

1. A partir du TEE de la France en 2013, calculez les ratios suivants :
Taux d'investissement des SNF, taux d'autofinancement des SNF, taux de marge des SNF, taux d'épargne des SNF, la propension moyenne à épargner et consommer des ménages, le taux d'épargne financière des ménages.
2. A partir du TEE de la France en 2013, exprimer le PIB selon les trois optiques (production, revenu et demande).
3. Calculez et interprétez les revenus primaire et secondaire des ménages.

II. Question de synthèse :

A partir du TEE de l'année 2013, des réponses précédentes et des documents joints répondez à la question suivante :

« *Comment les administrations publiques peuvent-elles impacter directement et indirectement la consommation des ménages ?* ».

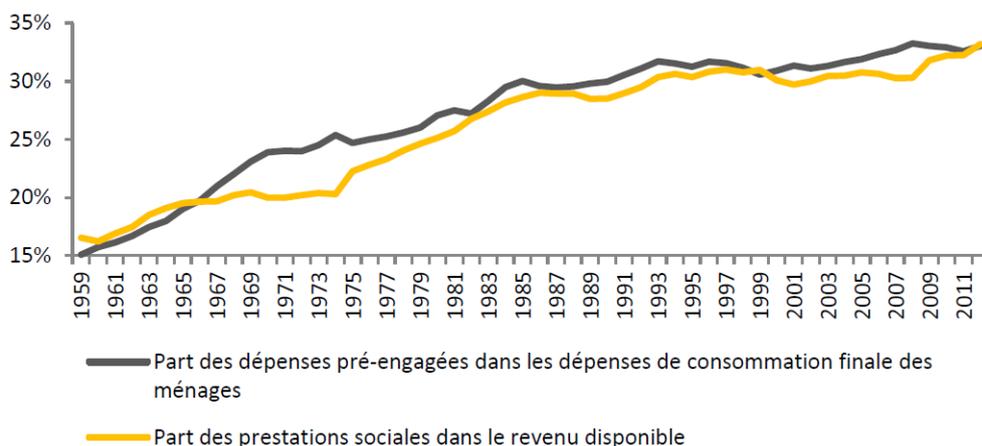
Document 1. L'évolution de la consommation des ménages en France, Afep (2014)

Les dépenses de consommation des ménages représentent près de 56 % du PIB. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Le profil de consommation des ménages a-t-il évolué au cours des dernières décennies ? Telles sont les questions abordées par le présent flash.

1. Revenu disponible, consommation effective... : de quoi parle-t-on ?

Au plan macroéconomique, différents concepts sont employés pour qualifier les revenus et la consommation des ménages. Le **revenu disponible brut** est le revenu à la disposition des ménages pour consommer et épargner. Il comprend l'ensemble des revenus d'activité, des revenus du patrimoine et les prestations sociales, auxquels sont soustraits les impôts directs et les cotisations sociales. L'évolution du **pouvoir d'achat** du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix des dépenses de consommation des ménages. Pour se rapprocher d'une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, sa progression est rapportée à des unités démographiques (personne, ménage, unité de consommation). Un **revenu disponible « arbitrage »**, plus proche du ressenti des ménages, est aussi calculé. Il est obtenu en retranchant au revenu disponible brut un ensemble de dépenses de consommation « pré-engagées », soit les dépenses réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme (logement, gaz, électricité, télécommunications, télévision, assurance et services financiers). Deux agrégats retracent l'évolution de la consommation des ménages : les dépenses de **consommation finale**, que les ménages supportent directement, et la **consommation effective** des ménages qui comprend, en outre, les dépenses « individualisables » à leur profit financées par les administrations publiques et les ISBLSM1 (dépenses d'éducation et hospitalières, remboursements des soins de ville, allocations logement).

Ménages : des dépenses plus contraintes, des revenus plus dépendants des transferts



Source : Afep à partir d'INSEE.

L'analyse des données de l'INSEE depuis plus d'un demi-siècle fait apparaître deux faits saillants notables : d'une part, **une multiplication par deux** de la **part des dépenses pré-engagées** dans les dépenses de consommation finale des ménages et, d'autre part, une progression équivalente du ratio **prestations sociales sur revenu disponible** (chaque ratio affichant une valeur d'environ 33 % en 2012). Ceci reflète l'importance des mutations à l'oeuvre, notamment le renchérissement de l'immobilier (y compris effet qualité) et la montée en puissance de l'économie des services tout comme l'expansion du système de protection

sociale, à la fois par l'élargissement de son périmètre mais également par un effet de masse concernant les bénéficiaires (retraités). La consommation est ainsi devenue plus rigide et les revenus plus dépendants des transferts, en même temps que les prélèvements sur les revenus augmentaient.

Document 2 : Objectifs et instruments de la redistribution des revenus

1. Les objectifs de la redistribution des revenus

1.1 Quels sont les objectifs économiques de la redistribution ?

A. Une stabilisation automatique de l'activité économique

La redistribution des revenus cherche à jouer un rôle de stabilisateur automatique de la conjoncture économique.

En période de ralentissement de l'activité économique, les prélèvements obligatoires sur les revenus des ménages (impôts et cotisations sociales), lorsqu'ils sont proportionnels à ces revenus, sont automatiquement moins importants en valeur absolue. Ils exercent ainsi un effet contracyclique : la baisse de la demande est freinée. En outre, le fait que les ménages continuent à percevoir des revenus lorsqu'ils perdent leur emploi (indemnité chômage) permet de soutenir l'activité économique à un moment où elle décline.

Inversement, en période d'expansion, la hausse des revenus conduit à une hausse des prélèvements obligatoires, qui vient freiner les tensions inflationnistes dues à une demande trop élevée.

B. Un soutien de la demande

En prélevant un impôt sur un ménage à revenu élevé, on ne réduit pas sa consommation, mais seulement son épargne. En attribuant la somme prélevée à un ménage à revenu faible, qui dépense en général la presque-totalité de son revenu, on augmente sa consommation. Au total, la consommation des ménages à haut revenu ne diminue pas (ou très peu) du fait des prélèvements, alors que celle des ménages à bas revenus augmente beaucoup du fait de la redistribution : la consommation globale s'accroît, ce qui représente un soutien de la demande.

1.2 Quels sont les objectifs socio-politiques de la redistribution ?

A. Garantir une protection contre les risques sociaux

Les risques sociaux sont des événements susceptibles d'intervenir dans la vie de n'importe quel individu, qui occasionnent des pertes de revenus et auxquels l'individu ne peut pas forcément faire face seul. Exemples : maladie, vieillesse, famille nombreuse, maternité...

Ces risques sociaux sont pris en charge par la collectivité des individus, pour garantir un revenu aux personnes touchées par la réalisation de ces risques.

B. Redistribuer horizontalement et verticalement les revenus

Une redistribution verticale des hauts revenus vers les bas revenus permet de réduire les inégalités de revenus primaires observées entre les ménages. C'est ici un objectif de justice sociale qui est visé.

Une redistribution horizontale opère des transferts de revenus sur des critères autres que le niveau de ressources. Il s'agit par exemple d'établir une solidarité entre les familles sans enfants et les familles nombreuses, entre les actifs et les inactifs, entre les actifs occupés et les chômeurs.

2. Les instruments de la redistribution des revenus

2.1 En quoi la fiscalité peut-elle être redistributive ?

A. Les effets de la fiscalité sur la réduction des inégalités de revenus

Tous les types d'impôt n'ont pas le même effet redistributif et ne réduisent pas nécessairement les inégalités.

L'impôt sur la consommation (TVA) pénalise davantage les ménages qui consacrent une part plus importante de leur revenu à la consommation (ménages à bas revenus). Ceux qui épargnent plus sont moins touchés par l'impôt dans un premier temps, mais leur épargne n'est qu'une consommation future qui elle sera elle aussi imposée dans le futur.

L'impôt proportionnel sur le revenu n'a aucun effet réducteur d'inégalités. En revanche, l'impôt progressif (par tranche ou non) exerce un effet important de réduction des inégalités.

B. L'impact de la taille des familles sur l'effet redistributif.

En France, le système du quotient familial permet de faire supporter la charge de l'impôt aux ménages sans enfants. L'impôt payé par un ménage est une fonction décroissante de la taille de la famille. Ainsi, les inégalités de revenus entre les ménages avec enfants et les ménages sans enfant se réduisent. Cela peut se justifier par le fait que les ménages qui doivent élever des enfants en supportent seuls la charge, alors que ces enfants, une fois éduqués et formés, cotiseront pour le versement des pensions de retraite aux ménages sans enfants.

2.2 En quoi les services publics sont-ils redistributifs ?

A. Les caractéristiques d'un service public

Un service public est un service d'intérêt général, décidé par la puissance publique, qui vérifie les principes de continuité et d'égalité. Il peut être produit aussi bien par un organisme public que par un organisme privé, ce dernier remplissant alors une mission de service public par délégation.

B. Une redistribution verticale

Étant donné que les services publics rendus à titre gratuit sont financés par l'impôt et que tous les ménages paient un montant d'impôt différent, la délivrance d'un service public conduit à redistribuer les revenus verticalement. Le ménage qui ne paie pas d'impôt bénéficie des services publics au même titre que les autres ménages. En quelque sorte, les autres ménages lui ont versé une partie de leur revenu pour qu'il puisse payer les services publics. Il y a bien redistribution verticale de revenu.

C. Une redistribution horizontale

Les services publics donnent également lieu à une redistribution horizontale de revenu, dans la mesure où ils profitent davantage à ceux qui les utilisent qu'à ceux qui n'y ont pas recours. Si le service de défense nationale est consommé par tous les ménages, il n'en est pas de même pour le service d'éducation nationale par exemple. C'est la comparaison entre l'impôt versé et la consommation de service public qui permet de repérer les « transferts » de revenus entre ménages. Sur ce point, notons que les ménages les plus aisés, qui paient plus d'impôt, utilisent davantage le service d'enseignement (les statistiques montrent que leurs enfants font des études plus longues).

2.3 Quel rôle jouent les transferts sociaux en matière de redistribution ?

A. Un rôle d'assistance et d'assurance

Selon la logique d'assurance, les individus se prémunissent contre les risques sociaux par des cotisations préalables qui leur donneront droit à une prestation sociale en cas de survenance d'un risque.

Selon la logique d'assistance, ou logique de solidarité, les individus bénéficient de prestations sociales sans qu'il leur soit nécessaire d'avoir cotisé au préalable. Le versement de ces prestations est soumis à des conditions de ressources définies par l'Administration.

Enfin, selon la logique de protection universelle, des prestations sont accordées à tous les individus, sans condition de cotisation ou de niveau de ressources.

B. Une mutualisation des risques sociaux

La logique d'assurance repose sur le principe de mutualisation des risques sociaux, au même titre qu'une assurance privée : la perte de revenu subie par un individu et résultant de la survenance d'un risque social est prise en charge par l'ensemble des individus. En effet, la probabilité est faible que tout le monde tombe malade ou parte à la retraite en même temps...

C. Une redistribution verticale des revenus

Puisque les individus paient des cotisations sociales proportionnelles à leur revenu, alors, pour un même service de soins, certains paient plus que d'autres. Autrement dit, ceux qui cotisent beaucoup financent les prestations sociales de ceux qui cotisent moins : il s'agit d'une forme de redistribution verticale des revenus.

Document 3 : TEE simplifié.

Emplois							Ressources								
	SNF	APU	Ménages	RDM	B&S	Total	Opérations	B&S	RDM	Ménages	APU	SNF	Total		
P				230			Exportations							P	
							Importations		300						
							Production								
							Consommation Intermédiaire								
							Valeur Ajoutée								
E							Rémunération des salariés							A	
							EBE/RMB								
A							Revenus de la propriété							D	
							SRP/RNB								
D							Impôts courants							D	
							Cotisations sociales								
							Prestations sociales								
							RDB							R	
R							Transferts sociaux en nature								
							RDB Ajusté							U	
U							Revenu disponible brut								
							Consommation finale effective								
							Consommation finale								
							Epargne brute								
	Variations d'actifs						Compte d'accumulation	Variations de passifs							
C							Epargne brute							C	
							FBCF								
							Variation de stocks								
				70			CdF (+) / BdF (-)								